

**ARRETE MUNICIPAL PORTANT DELEGATION DE FONCTION A
Mme NEVEU Valérie, septième adjointe au maire**

Le maire de la Commune de CASTELMAUROU,
Vu l'article L. 2122-18 du code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération D-2026-02 du 21/03/2026 fixant le nombre d'adjoint au maire,
Vu le procès-verbal de l'élection et de l'installation de Mme NEVEU Valérie en qualité de septième adjointe au maire en date du 21/03/2026.

Considérant qu'il est nécessaire pour la bonne administration de la commune de déléguer à Mme NEVEU Valérie, adjointe au Maire, les attributions suivantes relatives à aux affaires sociales et à la solidarité.

ARRETE

Article 1 : Délégation de signature est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, à Mme NEVEU Valérie, adjointe au maire, à l'effet de prendre les décisions et signer les actes, dans les domaines suivants :

- la solidarité, les affaires sociales et l'inclusion, notamment en direction des personnes âgées, des publics en situation de handicap, ainsi que les actions en faveur de l'insertion et de la formation professionnelle
- la représentation de la commune auprès des institutions et des associations pour la mise en œuvre et le développement des politiques sociales
- la mise en place et le suivi de projets favorisant les liens intergénérationnels, en réunissant les jeunes, les familles et les seniors

Article 2 : L'adjointe déléguée assurera le suivi des dossiers relevant de ses compétences et pourra signer tous les documents administratifs y ayant droit.

Article 3 : Aucun engagement de dépense ne sera effectué sans l'aval et la signature de M. le maire. L'adjointe n'aura aucune autorité sur le personnel des services.

Article 4 : La signature par Mme NEVEU Valérie devra être précédée de la mention suivante « par délégation du maire ».

Article 5 : Le directeur général des services est chargé de l'application du présent arrêté qui sera affiché en mairie, notifié à l'intéressé et transmis à Monsieur le préfet de la Haute-Garonne.

Fait à Castelmauou, le 13/04/2026

Le Maire,

Laurent EBERLE

Certifié et transmis-le : 24/04/2026
Affiché le : 24/04/2026

Notifié le : 14/04/2026
Signature :

